
***Déclinaison opérationnelle 2024 entre la
Communauté de commune Forez-Est et la CCI Lyon
Métropole Saint-Etienne Roanne***

Désignation des parties

ENTRE

D'une part

FOREZ-EST (« ci-après dénommée CCFE »), 13 Avenue Jean Jaurès – 42110 - Feurs, représentée par son Président, Monsieur Pierre VERICEL.

ET

D'autre part

La **CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne** (« ci-après dénommée CCI »), dont le siège social est Place de la Bourse, 69 289 Lyon cedex 02, représentée par la Présidente de la Délégation de Saint-Etienne, Madame Irène Breuil et agissant par délégation du Président de la CCI, M. Philippe VALENTIN, du 22 novembre 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Contexte

Comme convenu à l'article 3 de la convention cadre 2023-2025 pour le développement économique de Forez-Est, signée entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne, le présent document a pour objet de formaliser les actions conduites en partenariat entre la CCFE et la CCI pour l'année 2024.

Les actions mentionnées peuvent faire l'objet d'un financement unique, de co-financements ou simplement d'un partenariat technique. N'apparaissent ici que les actions appelant des ressources financières spécifiques et/ou la mobilisation de journées « conseils experts » CCI.

Pour l'année 2024, les deux parties ont fléché les actions suivantes :

Fiches actions prévisionnelles (détaillées ci-après)

- Fiche action 1 : Instruction et montage des aides directes
- Fiche action 2 : Etude d'implantation commerciale/ étude de potentiel
- Fiche action 3 : Déploiement du dispositif d'alerte commerce sur le territoire
- Fiche action 4 : Développer un programme de réunions collectives délocalisées au sein Forez Est à destination des entreprises et des commerces
- Fiche action 5 : Accompagnement individuel des entreprises

Autre action pouvant faire l'objet d'une fiche action

Pour mémoire, l'organisation de JPO pour les entreprises est gérée dans le cadre du partenariat global sur Territoire d'Industrie Roannais Forez et sera portée par le chef de projet Territoires d'Industrie. Si besoin, en cours d'année la CCI pourra mobiliser du temps homme d'ingénierie pour apporter ses compétences à la bonne réalisation de l'action, dans ce cas une nouvelle fiche action pourrait être rédigée.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

FICHE ACTION 1–INSTRUCTION ET MONTAGE DES DOSSIERS d'AIDES DU DISPOSITIF « Financer mon investissement Commerce »				
Objectifs opérationnels	La CCI accompagne la collectivité dans le cadre du dispositif d'aides « financer mon investissement commerce »			
Contenu de l'action	Aide au montage des dossiers d'aides « financer mon investissement commerce », instruction et participation au comité de pilotage d'aides « Financer mon investissement commerce »			
Descriptif et déroulé de l'action	<p>Le conseil commerce de la CCI intervient dans le cadre du dispositif d'aides « Financer mon investissement commerce » mis en place par la CC Forez Est</p> <p>Le porteur de projet prend contact avec Forez-Est pour vérification de son éligibilité puis est orienté vers le conseiller CCI pour le montage de dossier</p> <p>Le conseil commerce participe également au comité de pilotage et donne un avis sur le dossier</p>			
Moyens mis en œuvre : RH et outils	Conseils commerce			
Plan de financement	Ingénierie temps homme mobilisé pour l'instruction et le montage des dossiers d'aides « Financer mon investissement commerce »	8 500€	Financement CCFE	0€
			Financement CCI	7 150 €
			Financement des commerces**	1 350 €
	TOTAL	8 500 €	TOTAL	8 500 €
Bilan et indicateurs	Bilan technique et financier			

** dans le cas d'une demande d'aide régionale (montant d'investissement supérieur à 10K€) complémentaire à celle de Forez Est, le montage du dossier est facturé aux commerçants 450€ maximum. On peut estimer que cela concerne un maximum de 30% des dossiers.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

FICHE ACTION 2- ETUDE D'IMPLANTATION COMMERCIALE/ ETUDE DE POTENTIEL

Objectifs opérationnels	Le commerce est une composante essentielle du développement économique d'un territoire. Activité structurante, facteur d'animation des villes et des villages, vecteur de lien social, de proximité, participant à l'amélioration du cadre de vie, il constitue un véritable enjeu pour l'attractivité du territoire de la CCFE.			
Contenu de l'action	La CCFE souhaite réaliser des études de potentiel d'activités en fonction des besoins identifiés dans les communes (sur les locaux stratégiques) La CCI peut aussi proposer son aide dans la sélection des porteurs de projet (rédaction appel à projets, comité de sélection).			
Descriptif et déroulé de l'action	La CCI propose un accompagnement sur les axes ci-après Trame méthodologique pour la réalisation d'une étude d'implantation commerciale 1) Etude du potentiel d'activité : Analyse de l'environnement commercial Analyse des comportements d'achats Analyse du local - Identification du potentiel d'évolution d'activités commerciales - Validation du potentiel économique afférant à l'implantation des activités commerciales prioritaires 2) Aide à la sélection des porteurs de projet : - Quel argumentaire pour faire venir les porteurs de projet ? - Quelles actions de communication ? - Quels réseaux mobiliser ? - Comment sélectionner le bon porteur de projet ? - Comment sécuriser la nouvelle implantation ? Voir la trame méthodologique proposée en annexe.			
Moyens mis en œuvre : RH et outils	Conseils commerce			
Plan de financement	Ingénierie temps homme mobilisé pour 1 étude de potentiel 1) Etude du potentiel d'activité 2) Aide à la sélection des porteurs de projet	7 800€	Financement CCFE Financement CCI	6 800€ 1 000 €
	TOTAL	7 800 €	TOTAL	7 800 €
Bilan et indicateurs	Bilan technique et financier			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

FICHE ACTION 3 – DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF ALERTE COMMERCE SUR LE TERRITOIRE				
Objectifs opérationnels et contenu de l'action	<p>Alerte Commerces est un dispositif de prévention qui permet d'informer les commerçants par SMS de faits délictueux (vols à main armée ou avec violence, vols à l'étalage, escroqueries par faux moyens de paiement...) venant de se produire dans un commerce situé à proximité.</p> <p>Alerte Commerces fonctionne grâce à un partenariat entre les préfetures, les unités de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et les CCI.</p> <p>L'objectif est de déployer le dispositif sur les EPCI de la Loire</p>			
Contenu de l'action	La CCI propose de déployer le dispositif alerte commerce sur le territoire de la CCFE			
Descriptif et déroulé de l'action	<p>L'action comporte 2 volets</p> <p>1/ Déploiement du dispositif auprès des adhérents des UC (diffusion des fiches d'adhésion au programme alerte sms auprès des UC, récupération des adhésions de chaque commerçant, récolte des données et diffusion du fichier sur la plateforme du dispositif)</p> <p>2/ Réunion d'information auprès des adhérents afin de lancer officiellement le dispositif + sensibilisation sécurité et cyber sécurité.</p> <p>L'organisation de cette réunion sera formalisée en co construction entre CCFE et la CCI (date, lieu, contenu .. etc)</p>			
Moyens mis en œuvre : RH et outils	Conseil experts CCI en fonction des thématiques			
Plan de financement	Charges		Produits	
	Ingénierie mobilisée par la CCI pour le déploiement du dispositif	4 250€	Financement CCFE	0€
			Financement CCI	4 250€
	TOTAL	4 250 €	TOTAL	
Bilan et indicateurs	Bilan technique et financier			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

FICHE ACTION 4 – DEVELOPPER UN PROGRAMME DE REUNIONS COLLECTIVES DELOCALISEES AU SEIN DE FOREZ EST A DESTINATION DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

Objectifs opérationnels	Forez Est souhaite poursuivre sa politique de soutien aux commerces de proximité et participer à son développement. Pour se faire, elle souhaite proposer aux commerçants des ateliers / réunions sur des thématiques impactantes.			
Contenu de l'action	<p>La CCI Lyon Métropole propose l'organisation de 2 ateliers de 2 h30 en petits groupes (max 15 participants) permettant d'expertiser des cas pratiques portant sur les thématiques suivantes</p> <p>Atelier – Evolution des attentes des clients et des comportements d'achats pour mieux s'adapter Mieux comprendre les évolutions des tendances de consommation (grâce aux résultats de la 11ème enquête consommateurs) et pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes pour s'adapter aux nouveaux comportements d'achats</p> <p>Atelier Réenchanter votre commerce Comment développer votre commerce grâce à l'aménagement de votre point de vente ? Venez découvrir les fondamentaux de l'aménagement du point de vente afin de mettre en avant vos produits et développer votre chiffre d'affaires</p>			
Descriptif et déroulé de l'action	<p>La CCI met à disposition des conseils spécialisés sur différentes thématiques, prépare et anime les ateliers.</p> <p>Forez Est prend en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la communication du programme auprès des entreprises à partir du contenu et des éléments de communication fournis par la CCI ; - la logistique liée à l'atelier - les frais et temps de déplacement des conseils CCI sont pris en charge par la CCI 			
Moyens mis en œuvre : RH et outils	Conseil commerce			
Plan de financement	Charges	€	Produits	€
	Ingénierie temps homme pour 2 ateliers	1 600 €	Forez Est	1 600 €
	Frais et temps de déplacement	400 €	CCI	400 €
	TOTAL	2 000 €		2 000 €
Bilan et indicateurs	Bilan technique et financier			

FICHE ACTION 5- ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL : ENTREPRISE EN DIFFICULTE, TRANSMISSION, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ECOLOGIE, NUMERIQUE, AMENAGEMENT POINT DE VENTE

Objectifs opérationnels et contenu de l'action	Il s'agit de proposer des accompagnements individuels aux entreprises du territoire sur la base de l'identification de leurs besoins. La CCFE ou la CCI se chargeront de se faire mutuellement remonter les demandes qui pourraient venir des entreprises.			
Contenu de l'action	La CCI propose un dispositif d'accompagnement individuel des entreprises en fonction des thématiques.			
Descriptif et déroulé de l'action	<p>Les accompagnements proposés peuvent couvrir notamment les thématiques suivantes :</p> <p><u>Aménagement du point de vente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic comprenant la mise en avant des forces et des points d'amélioration de l'aménagement aussi bien intérieur qu'extérieur - Préconisation de trois pistes d'actions - Remise d'un livrable <p><u>Transmission / reprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des chefs d'entreprises - Diagnostic pour identifier les points forts, les axes d'amélioration et les étapes du projet de son entreprise - Accompagnement à la mise en vente et à la recherche de repreneurs <p><u>Transition écologique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Diagnostic de la situation de l'entreprise -Pistes d'amélioration (gestion des déchets, transition énergétique du bâtiment, process industriels, mobilité durable) -Recherche de financement 			
Moyens mis en œuvre : RH et outils	Conseil experts CCI en fonction des thématiques			
Plan de financement	Charges		Produits	
	Accompagnements individuels	8 500 €	Financement CCFE	4 250€
	Sur la base de 10 jours d'intervention (ne sera payé que ce qui sera consommé)		Financement CCI	4 250 €
	TOTAL	8 500 €	TOTAL	8 500 €
Bilan et indicateurs	Bilan technique et financier			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024

Responsabilité relative à la protection des données personnelles

Dans le cadre de la présente convention, les données personnelles peuvent être transmises entre les 2 parties.

Chacune des parties s'engage à respecter toutes dispositions en vigueur relatives à la protection des données et notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD). Elles s'engagent à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que leurs traitements répondent aux exigences du règlement et garantissent la protection des droits des personnes concernées.

Les parties s'engagent à traiter les données uniquement pour les finalités qui font l'objet de la convention et à garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans ce cadre.

Il appartient à la partie collectant des données personnelles de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte.

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits que leur confère la réglementation en vigueur relatives à la protection des données, à l'égard de et contre chacune des parties.

Lorsque les personnes concernées exercent auprès d'une des parties des demandes d'exercice de leurs droits, les autres parties doivent, dans la mesure du possible, l'aider à s'acquitter de son obligation.

Coordonnées des délégués à la protection des données/référents rgpd :
CCI, dpo@lyon-metropole.cci.fr
CCFE, rgpd@forez-est.fr

Fait en deux exemplaires originaux

Pour la CCFE
Le président

Pierre VERICEL

Pour la CCI Lyon Métropole Saint Etienne
La Présidente de la délégation de Saint
Etienne

Irène BREUIL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240528-99-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2024